Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 15 Dhoulkaâda 1443
15 Juin 2022

N° 70

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1304**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1306**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1311**
Homologation de résolutions **1312**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1312**
Avis aux créanciers..... **1317**
Convocations
Sociétés anonymes **1318**
Autres sociétés **1321**
Divers
Avis au public..... **1321**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Renouvellement du mandat des administrateurs

Nomination d'un commissaire aux comptes

Renouvellement du mandat du PDG

SOCIETE ARABE DE DEVELOPPEMENT IMMOBILIER ET DE GESTION

SADIG

SA au capital de 2 530 000 D

Siège social : Complexe ARIANA CENTER escalier A 4ème étage 2080 Ariana

MF : 06481HPM000

Il appert du :

1) Procès verbal de l'assemblée Générale ordinaire du 31 mars 2022 enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana le 7 avril 2022 sous le n°22701725, que Messieurs Moez Ahmed Chaabouni, Tarek Chaabouni, Slim Chaabouni, et Hatem Chaabouni, ont été nommés administrateurs de la société pour une durée de trois ans soient 2022, 2023 et 2024 et jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2024.

Monsieur Mounir Hebaieb est nommé commissaire aux comptes de la société pour les années 2022, 2023 et 2024.

2) Procès-verbal du conseil d'administration du 31 mars 2022 enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana le 7 avril 2022 sous le n°22701724, que le mandat de Monsieur Moez Ahmed Chaabouni Président Directeur Général de la société a été renouvelé pour la durée de son mandat d'administrateur soit jusqu'à la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2024.

Dépôt : deux exemplaires des PV de l'AGO et du conseil d'administration ont été déposés au Registre National des entreprises en date du 27 avril 2022 sous le n°202230797.

2022T00651SANB2

SOCIETE MEDITERRANEAN INDUSTRY CARS «MEDICARS»

S.A au capital de 12.000.000 de Dinars

Registre National des Entreprises : 1239981 Z

Siège social : Route de Tunis - km 132,5 - BP 160 - 4022 Akouda

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20/5/2022, enregistré à la recette des finances Akouda le 23/5/2022, n° de Quittance 20101, n° d'enregistrement 22701125, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Sousse le 26/5/2022 sous le numéro 202238401, bulletin n°105, il a été décidé la Réduction du capital social de la société de six Million de dinars (6000 000 dinars) par voie d'annulation de 60 000 actions nominatives de 100 dinars chacune et ce pour la résorption des pertes cumulées à hauteur du même montant (en application des dispositions de l'article 388 CSC) ainsi le capital social est réduit de douze millions de dinars (12 000 000 dt) à six millions de dinars (6 000 000 dt) et l'article 6 des statuts est modifié.

2022S00693SANB2

Réalisation de l'augmentation du capital

Société ZORGATI VEHICULES

S.A. au capital de un million six cents mille dinars

Siège social : Route de M'Saken - Sousse

Identifiant unique : 0878709 H

Suivant le PV de l'AGE du 27/5/2022 enregistré à la recette des finances de Zaouiet Sousse le 31/5/2022 sous le n°22500746, quittance n°M019996, il a été procédé à l'augmentation du capital social en numéraire d'un montant de 400 000 TND pour le porter de 1 600 000 TND à 2 000 000 TND et ce, par la création de 4 000 actions nouvelles de 100 TND chacune souscrites et entièrement libérées.

Un exemplaire des documents suivants a été déposé au Registre National des Entreprises de Sousse sous le n°202240297 en date du 01/6/2022 :

- PV du CA,

- PV de l'AGE,

- Liste des souscripteurs et état des versements,

En conséquence, l'article 6 des statuts a été modifié.

2022S00697SANB2

Notice d'augmentation du capital en numéraire

Tunisie Clearing

S.A au capital de 10 560 000 Dinars

Matricule fiscal / RNE : 0433 537L

Siège social : 5 Rue du Yen, Les Jardins du Lac II - 1053 Les Berges du Lac Tunis

- Montant de l'augmentation en numéraire : 2 380 DT.

- Nombre d'actions à souscrire en numéraire : 476 actions à libérer totalement à la souscription.

- Prix d'émission : 5 DT.

- Date de jouissance : 1er janvier 2022.

- Délai de souscription : 15 jours avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

- Dépôt de fonds : Compte indisponible n°07070012834000059712 ouvert sur les livres de l'Amen Bank - Agence - Dar Fadhal.

Il est porté à la connaissance des actionnaires, qu'en vertu de l'assemblée générale extraordinaire de Tunisie Clearing en date du jeudi 19 mai 2022, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés au siège de l'API le 26 Mai 2022, sous le n°22502400 quittance n°M004155, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Tunis le 30 Mai 2022 sous le n°AC01632022, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société de 10 560 000 Dinars à 10562 380 Dinars et ce suivant les caractéristiques suivantes :

En conséquence le paragraphe 1 de l'article 6 des statuts est modifié comme suit :

«Le capital social est fixé à la somme de 10 562 380 D divisé en 2 112 476 actions de cinq dinars (5 Dinars) chacune entièrement libérées».

2022401512SANB2

Nomination du président du conseil d'administration de TECI

TUNISIE ENGINEERING ET CONSTRUCTION INDUSTRIELLE

T.E.C.I - S.A.

Au capital social de 6 300 000 DT

Siège social : Centre Urbain Nord - Lotissement AFH LOT A4 - 1080 Tunis

Registre de commerce : B1127271997

Matricule Fiscal : 014085 WAM000

Suivant le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la TECI, tenue le 10 février 2022, enregistré à la Recette des Finances La Charguia, sous le n°22803231, quittance n°M061566, et déposé au Centre National du Registre des entreprises en date du 25 avril 2022 sous le n°202230438, Monsieur Amara Abed a été nommé Président du Conseil d'Administration de la TECI.

2022401513SANB2

TUNISIE ENGINEERING ET CONSTRUCTION INDUSTRIELLE T.E.C.I - S.A.

Au capital social de 6 300 000 DT

Siège social : Centre Urbain Nord - Lotissement AFH LOT A4 - 1080 Tunis

Registre de commerce : B1127271997

Matricule Fiscal : 014085 WAM000

Suivant le procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire, tenue le 10 février 2022, enregistré à la Recette des Finances, La Charguia, sous le n°22702651, quittance n°M051894, et déposé au Centre National du Registre des entreprises en date du 25 avril 2022 sous le n°202230438, la Société Union Audit Tunisie inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie a été nommée en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

2022401514SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société LE CLUB

SARL, au capital de 75000 Dinars

Siège social : 81, Avenue Farhat Hached Tunis

MF : 1600961Q/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16/12/2021, enregistré à la recette des finances rue de la Gare - Tunis, le 20/12/2021, quittance n°M061248, N° d'Enregistrement 21706583, dont 1 exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises "RNE", le 24/12/2021 sous le n°2021119110, il a été décidé ce qui suit :

- Démission de l'ancien gérant Mr Mohamed Bechir Ben Omrane

- Nomination d'un nouveau gérant Mr Khaled Ben Omrane avec plein pouvoir.

2022T00652SRLB2

Société LE CLUB

SARL, au capital de 525000 Dinars

Siège social : 81, Avenue Farhat Hached Tunis

MF : 1600961Q/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24/01/2022, enregistré à la recette des finances rue de la Gare - Tunis, le 8/02/2022, quittance n°M009802, N° d'Enregistrement 22500731, dont un exemplaire a été déposé au Registre National Des Entreprises "RNE", le 23/02/2022, sous le n°202212582, il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital social de la société par Apport en numéraire de 75.000 à 525.000DT, soit 450.000 DT.

2022T00653SRLB2

Dissolution de la Société par anticipation

FRIKHA TRADE COMPANY - FTC SARL

Capital : 150 000

Siège social : Avenue Sidi Abu Alhasan Ellakhmi, Imm. لابيرلا 6ème étage 3027 Sfax

I.U : 1471495P

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28/3/2022 enregistré à la recette des finances route Gremda de Sfax le 18/4/2022 sous le n°22501071 Quittance n°M041026 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises à Sfax le 26/4/2022 sous le numéro 202230522, les associés ont décidé ce qui suit :

- Liquidation de la société par anticipation.

- Nomination de Mr Wajdi Frikha liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus.

2022X00748SRLB2

PALM SQUARE SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 1.000 dinars

Siège social : Rue Lac Turkana - Imm. Nour El Bouhaira - Entree A 2ème étage - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

I.U : 0952705Y

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 25/5/2022 enregistré à la recette des finances Al Bouhaira - Tunis le 26/5/2022 sous Qn°M060695.Enrg n°22504046.

Les associés ont décidé de dissoudre la société par anticipation et à l'amiable, et de nommer Monsieur Mohamed Ridha Ellouze en qualité de liquidateur pour une durée d'une (1) année avec les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de sa mission. Le siège de la liquidation est celui de la société.

Tout créancier de la société doit présenter ses titres de créance au liquidateur Monsieur Mohamed Ridha Ellouze, au siège social de la société sis à la Rue Lac Turkana Immeuble Nour El Bouhaira - Entrée A - 2ème étage - Les Berges du Lac - 1053 Tunis dans un délai de 20 jours à compter de l'insertion du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°0952705Y sous dossier n°202241054 en date du 2/6/2022.

2022401508SRLB2

Société ARCHIMED MEA

Au capital de 300 000 TND

Siège social : Im ATRIUM - 2ème Etage - B24, Rue des Iles Rhodes, Les Berges du Lac II

Matricule Fiscal : 1153732L

En vertu du PV de l'AGO du 26 Mai 2022, enregistré à la recette des Finances du Lac - Tunis, le 02 Juin 2022, sous le n°22704299, Quittance n°M063040 ; Il a été décidé :

- La nomination de Mr Mongi Zidi, co-gérant de la Société ARCHIMED MEA pour une période de trois ans 2021, 2022 et 2023, avec tous les pouvoirs étendus conformément à la loi et aux statuts pour exercer ses fonctions

- La nomination de Mr Houcine Gamra en tant que commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

Dépôt au Centre National du Registre des Entreprises, le 7 Juin 2022 sous le n°202242465.

2022401531SRLB2

Société ARCHIMED MEA

Au capital de 1 000 TND

Siège social : Im ATRIUM - 2ème Etage - B24, Rue des Iles Rhodes, Les Berges du Lac II

Matricule Fiscal : 1153732L

En vertu du PV de l'AGE du 3 Mai 2022, enregistré à la recette des Finances du Lac - Tunis, le 02 Juin 2022, sous le n°22504316, Quittance n°M063141; il a été décidé :

- L'augmentation du capital social de la société ARCHIMED MEA par incorporation de réserves d'un montant de 299 000 TND.

- Modification de l'article 7 des statuts comme suit : le capital social est fixé à la somme de trois cent milles Dinars (300 000 TND) et divisé en 30000 parts sociales d'une valeur nominale de 10 TND.

- Société ARCHIMED représentée par Mr Mongi Zidi, détenant 29700 parts de 10 TND chacune

Mr Mongi Zidi détenant 300 parts sociales de 10 TND chacune.

Dépôt au Centre National du Registre des Entreprises, le 7 Juin 2022 sous le n°202242465.

2022401532SRLB2

Société : TSG TUNISIA

Forme : Société à responsabilité limitée

Capital : 35.700 dinars

Matricule fiscal : 000306 R

Siège social : 114 Avenue de l'Union du Maghreb Arabe - 2036 la Soukra

L'assemblée générale extraordinaire de la société «TUNISIENNE POUR TOUS APPAREILLAGES MECANIQUES - COTTAM» ayant Identifiant Unique n°0000306 R, en date du 7 décembre 2021, enregistré à la recette des finances d'Ariana le 27 décembre 2021, sous le n°21709449, quittance n° M100715, récépissé de dépôt de dossier au registre national des entreprises n°20226670 en date du 31 Janvier 2022, a décidé de changer la raison sociale de la société de «TUNISIENNE POUR TOUS APPAREILLAGES MECANIQUES - COTTAM» à la nouvelle raison sociale de «TSG TUNISIA».

2022401555SRLB2

AUTRES SOCIETES

Société Coopérative Tunisienne de Construction

«Farhat Hached»

Société en liquidation

03 Rue El Houdaybia Tunis

Tel : 71 342 803

En vertu d'un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du samedi 28 mai 2022 enregistré à la Recette des Finances Avenue Habib Thameur - Tunis le 01 Juin 2022 sous le numéro : 22701647.

Il a été décidé une résolution unique :

La reconduction et le renouvellement du mandat de Monsieur Sadok Knani en qualité de liquidateur de la Société Coopérative Tunisienne de Construction «Farhat Hached» avec les pleins pouvoirs illimités, pour une durée indéterminée jusqu'à l'achèvement total et parfait de l'opération de liquidation, dans le stricte cadre des conditions posées par l'assemblée générale extraordinaire de la Société Coopérative Tunisienne de Construction «Farhat Hached» en date du 24 décembre 1995.

2022T00661SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de La Goulette le 23 et 24/5/2022 sous le n°22203767 quittance 78133, Mohammed Rami BAHLI, demeurant à 20 rue Douga Le Kram ouest, a vendu la totalité du fonds de commerce sis à 12 rue 13 août Le Kram ouest, à Fatma Ayeb demeurant à 10 Rue Tarek Ibn Zied Carthage Yasmina. Les oppositions se feront à l'adresse de fonds de commerce dans les délais légaux, sachant que cette annonce est publiée au journal Achourouk le 10/6/2022.

2022T00656FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suite à un acte notarié enregistré à la recette des finances de La Goulette le 31/3/2022 quittance 049108 Mm Hedia Ben Zina demeurant à 13 rue de la République Ariana, a donné la totalité du fonds de commerce sis à 89 marché central Tunis, à Yousra Achour demeurant à 13 rue de la République Ariana. Les oppositions se feront à l'adresse du fonds de commerce dans les délais légaux, sachant que cette annonce est publiée au journal Achourouk le 10/5/2022.

2022T00657FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances El Mourouj le 25/5/2022 sous le n°22202179 quittance n°M043443 Mr

Mohamed Chaouachi a vendu à Mr Wissem Ben Bachouch la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels destiné au commerce situé à 145 (à gauche) rue Ennasser Mourouj 4.

Toutes oppositions éventuelles doivent être dans un délai de 20 jours à compter de la parution de cette annonce au jort à l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce.

Cet avis est paru aux journaux Echourouk et le Quotidien le 28/5/2022.

2022T00658FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé le 02/6/2022 et enregistré à la recette des finances de Sbiba le 7/6/2022 sous n°22200741 Quitt. n°M014564 Mrs Abderrazak Saadaoui a vendu le fonds de commerce situé à la rue Okba Ibnou Nafe Sbiba à Mr Chokri Ghalgaoui. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au cabinet de Maître Ferjeni Faicel, Rue Mannoubi Akchi Sidi Bouzid dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 9/6/2022.

2022T00660FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré le 6/6/2022 à la recette des finances de la rue Aljazira sous le n°22201524 reçu n°40944, les héritiers Fatma Dejoui demeurant à la rue Salah Ben Osman Tunis ont cédé à monsieur Abedlaziz Sablaoui demeurant au 17 rue Sobhane Khalak Elmourouj 2 Ben Arous la totalité du fonds de commerce sis à la rue Aljazira n°29 Tunis avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Maître Mondher Saighi 61 avenue Habib Bourguiba, pendant les délais légaux de vingt jours à compter de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Achourouk le 8/6/2022.

2022T00662FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 25/4/2022 enregistré à la recette des finances Sidi Hcine le 7/6/2022 quittance n°M060796 n° d'enregistrement 22201785 Mrs Abdelhamid Ben Laaroussi Ben Dhifallah et Mme Rafika Bent Rhaiel Mimouni ont vendu à Mr Anouer Ben Rchid Mimouni tout le fonds de commerce exploité pour vente et réparation de téléphone portable sis n°34 avenue Ennakhil Ezzahrouni Tunis.

Les oppositions seront déposées à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis au JORT.

Cet avis a été déposé au journal Essahafa du 8/6/2022.

2022T00663FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P en date du 30/5/1995, enregistré le 3/6/1995 à la recette des finances de Bab Souika, Volume AC11 / Folio 12/ Case 81, Mr. Abbes Ben Hassine Ben Abbes Ellili a vendu à Mr. Hassouna Ben Abbes Ben Hassine Lili la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à la vente de viande et dérivé (boucherie) exploité au n°74 la route du Kef - km 5,5 El Agba Oued Gueriana Tunis moyennant le prix de cinq mille Dinars (5.000,000dt).

Les oppositions doivent être adressées à l'acheteur et ce au local du fonds de commerce dans un délai de 20 jours qui suivent la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien Alchourouk le 9/6/2022.

2022T00664FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 27/5/2022 enregistré à la recette des finances Monastir le 30/5/2022 quittance n°M036046, n° d'enregistrement 22203118, Houssem Dghim titulaire de la CIN 06936752, a vendu à Amna Menzli domiciliée à Cité éddiss Skanès Monastir titulaire de la CIN 06941522 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels non inscrit au registre national des entreprises exploité au local sis au n°04 pavillon «A» Elghedir Monastir, destiné à l'activité de Restaurant.

Les oppositions doivent être faites dans un délai de 20 jours de la date d'annonce au journal officiel entre les mains de Mr Nawfel Ferchichi chef d'agence immobilière Tecnocasa domicilié au Carrefour route de Khenis Monastir.

La présente vente a fait l'objet d'une insertion au journal Alchourouk du 5/6/2022.

2022S00694FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte de cession portant légalisation de signature en date du 11 mai 2022 enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse, sous le numéro 22241475 du 16 mai 2022 quittance numéro M037681 a été cédé la totalité du fonds de commerce ayant pour objet vente en gros de produits de quincaillerie, peinture et accessoires situé à Immeuble Hamdi, rue Imem Moslem Khzema Ouest Sousse, par la société «Léonardo Distribution Centre» en la personne de son représentant légal à la société «Olympia La PitturaItaliana Distribution» MF : 1519596C dont le siège social sis à l'Avenue Habib Bourguiba Bouhjar, Monastir; représentée par son gérant Massimiliano Cirillo titulaire de la carte d'identité nationale numéro 12841261 pour un prix de cent mille Dinars.

Les éventuelles oppositions seront adressées entre les mains du cessionnaire demeurant à l'adresse du fonds de commerce cédé, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

La présente publication est parue au journal Echourouk du 8/6/2022.

2022S00695FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p en date du 31 mai 2022 enregistré à la recette des finances de Kairouan le 31/05/2022 Quittance n°M052393 n° d'enregistrement 22202142, la «Sté médical ortho» a

vendu à Monsieur «aziz bellar la totalité du Fonds de commerce exploité dans la vente d'équipements paramédical, sise au local situé à l'avenue «Abi Zama el Balaoui à Kairouan».

Cette annonce a été publiée dans les journaux "Echourouk et Le Quotidien" le 3/6/2022.

Les oppositions seront reçues dans un délai de 20 jours au cabinet de l'avocat maître Ahmed Amri, situé à la Rue Abi Alyousser Achaibeni à Kairouan.

2022S00696FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé 27-5-2022, enregistré à la recette des finances Sousse le 3/6/2022 (reçu M042073, enregistrement n°22201742). Mr Hichem B Moncef Gouider CIN 07639149 a vendu la totalité du fonds de commerce sis à l'Av les Palmiers Khezama Est Sousse à la société Amara Optic représentée par son gérant Amara Abdellatif C.I.N n°02850944.

Les oppositions s'effectuent chez Maître Mouna Ben Khalfallah Avocat à son bureau Imm Aziz Baya place 14 Janvier M'Saken et ce dans un délai de 20 jours après l'annone dans le JORT.

Cet avis est publié au journal Le Quotidien du 9/6/2022.

2022S00702FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte de vente du 20/5/2022 enregistré à la recette des finances avenue Mohamed Maârouf Sousse le 23/5/2022 quittance n°M043799 enregistré sous n°22201278 Monsieur Khaled Ben Mohamed Salah Ben Salah Mira titulaire de la carte d'identité nationale numéro 06202720 résident à Avenue Alb Sousse a vendu à Madame Ahlème Bent Salah Ben Mohamed Ben Ltaif titulaire de la carte d'identité nationale n°05534738 résidente à 08 Avenue 22 Janvier 52 Sousse le Fonds de Commerce exploité pour le commerce des fruits secs sous l'identifiant unique numéro 1517093Z, numéro du registre de commerce ancien A09227452017 exploité au local sis à Avenue 22 janvier 1952 Sousse à un prix de vente égale à quatre mille dinars (4000.000 DT).

La vente du fonds de commerce est publiée au journal la Presse du 4/6/2022.

Les oppositions seront reçues chez Khaled Ben Mohamed Salah Ben Salah Mira titulaire de la carte d'identité nationale numéro 06202720 sis à l'Avenue Alb Sousse.

2022S00703FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant un acte notarié fait par les deux notaires maître Riadh Aissi et maître Mohamed Mosrati en date du 31/5/2022 et enregistré à la recette des Finances de Zeramdihe le 7/6/2022 sous quittance n°M010409, Mme Chadlia Bent Mohamed Chawal titulaire de la C.I.N n°04124809 a conclu une donation au profit de ses fils les fils du feu Mohamed Ben Salah Mbarek, à savoir : (1) Jamal titulaire de la C.I.N. n°04078231. (2) Najib titulaire de la C.I.N. n°04133129. (3) Abdeljalil titulaire de la C.I.N. n°04137751. (4) Jalal titulaire de la C.I.N. n°04145739, concernant la totalité du fonds de commerce sis au café de la cité commerciale Avenue Habib Bourguiba à Zeramdine immatriculé au Registre National des Entreprises sous le n°0051895H, exploité au local de la municipalité de Zeramdine.

Les oppositions doivent être faites à l'adresse sus-indiquée dans un délai maximal de 20 jours à compter de la date de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 10/6/2022.

2022S00706FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 27/5/2022 enregistré à la recette des finances d'El Jem le 27/5/2022 sous le n°22200753 reçu n°M034451 publié au journal Echourouk le 02/6/2022 Mme Om elkhir Amara domiciliée à la rue Arbi Zarrouk El Jem a vendu à la société centre des produits agricoles sis à la rue Africa 5160 Eljem tout le fonds de commerce exploité pour la vente de volailles situé à l'avenue Mongi Slim el Jem.

Et toute opposition se fait auprès de l'acheteur susmentionné dans les délais exacts suivant le code du commerce.

2022S00707FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances Sousse le 23 mai 2022 sous le n°6040910 quittance n°M040446, Mr Lotfi Ben Hamouda CIN 08286041 demeurant à Bouhzar Sousse a vendu à Me Marwa Ben Hamouda titulaire de la CIN 08286041 demeurant à Rue El Gazeli Bouhsina Sousse le fonds de commerce du local commercial drugstore sis à l'avenue Abou Hamed Elgazeli Bouhsina Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être présentée entre les mains de Me Marwa Ben Hamouda demeurant à Bouhzar Bouhsina Sousse dans un délai de 20 jours de son apparition au JORT.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien du 10/6/2022.

2022S00708FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Romdhane Mohamed avocat à Sfax en date du 20/5/2022 enregistré en même date à la recette des finances de Mahres quittance n°M021583 enregistrement n°22200536.

Monsieur Lajnif Mohamed Naji titulaire de la CIN n°11117905, a vendu la totalité du fonds de

commerce, exploité vente des légumes situé à rue Palestine Mahres Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels à prix de 5 milles dinars.

A Monsieur Mohamed Haba titulaire de la CIN n°11042666.

Toutes oppositions devraient se faire entre les mains de monsieur Lajnif Mohamed Naji, domicilié à Cité Zarrouk Mahres dans un délai de vingt jours à compter du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 01/6/2022.

2022X00745FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 26/5/2022 et enregistré à la recette des finances de Kasserine en date du 22/6/2022 n°22202566 et reçu n°M051996 Monsieur Naceur Abbes et Kouussay Farhaoui et Afef Bouselmi en son nom et celui de ses fils Mhamed Hazem Elfarhaoui et Rayen el Farhaoui vendent à Monsieur Hamdi Tarek demeurant à Kasserine la totalité du fonds de commerce consistant en une société nommée BORA BORA sise à l'avenue Taieb Mhiri Kasserine inscrite au registre national des sociétés sous le numéro 1111131K pour un prix total de 134.184.000 dinars.

Les oppositions se font à monsieur Youssef Labaoui maître domicilié à l'avenue Habib Bourguiba Kasserine dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis est publié au journal "le Quotidien" du 8/6/2022.

2022X00747FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé, en date le 16/11/2021, enregistré à la recette des finances Route Al Ain Sfax, sous n°21202520 et la quittance n°M045732, le 18/11/2021. Mme Ibtissem Bent Abdelhamid Bouhlel a vendu la totalité de son fonds de commerce de la Buvette nommée «AFRICANO» au local route Menzel shaker km 4.5 Sfax à Mme Aziza Bent Almouaoui Allefi.

Toutes oppositions seront reçues au local sis à route Menzel Chaker km 4.5 Sfax.

Cette annonce a été publiée au journal "Achourouk" en date du 20/11/2021.

2022X00751FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Etude Chokri Smaoui

Avocat à la cour de cassation

Rue Bach Hamba Imm. Kyranis Mezzanine Bureau n°1 Sfax

M.F : 581246CAP000

Selon acte SSP du 23 Mai 2022 enregistré à la recette des Finances Abou el Gacem Chebbi Sfax le 24 Mai 2022 sous le n°22202201 quittance n°M066566.

Mr Hamza Mejdoub, Titulaire de la C.I.N°08827903, a vendu à Mer Ismail Chaari, Titulaire de la C.I.N°11028673; la totalité du fonds de commerce exploité comme Buvette nommée BLOOMING, sis à Imm les 4 saisons Beb Bhar Boutique n°4 Sfax.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de Maître Chokri Smaoui Avocat à la cour de Cassation à son étude sise à la rue Bach Hamba Imm. Kyranis Mez. B n°1 Sfax M.F : 581246CAP000 dans les délais légaux fixés à 20 jours de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Les oppositions doivent être faites à son étude.

Le présent avis est publié aux journaux «Essabeh» Page 12 et «Le Temps» Page 12 du 02/6/2022.

2022X00752FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sons seing privé avec signature légalisée le 6/6/2022 et enregistré à la recette des finances Arbi Zarrouk à Sfax le 7/6/2022 sous le n°22201726 reçu n°M035747, établissement Ben Romdhane, SARL, domicilié à route de Gabès km 3 n°32 Sfax, RNE 0017506J, représentée par son gérant Ridha Ben Ramdhane, a vendu à Mr Mohamed Bouaziz domicilié à avenue Chaker, rue Alkhalil, passage 1 n°10 Elain Sfax titulaire de la C.I.N n°08413401, la totalité du fonds de commerce, sis à avenue d'Algérie n°32 objet du titre foncier 47235 Sfax destiné pour la vente des équipements agricoles et maritimes.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sis à avenue d'Algérie n°32 Sfax objet du titre foncier 47235 Sfax où une copie de l'acte de vente a été déposée, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la présente publication au J.O.R T.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk en date du 9/6/2022.

2022X00754FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Il appert suivant acte sous seing privé signatures légalisées en date du 24/5/2022, enregistré à la recette des finances Menzah9 B le 26/5/2022, quittance n°M055944, enregistrement n°2201805 Mme. Hana Guenaoui, titulaire de la CIN n°05041989, demeurant à Rue du Maroc, Mégrine, Ben Arous, a vendu à Mme. Bochra Rezgui, titulaire de la CIN n°14763215, demeurant à 11 Rue des Martyrs Hedi Moukadem Menzah 9B, Tunis 1013, la totalité du fonds de commerce de la Crèche et jardin d'Enfant "Soussouna" exploité dans le local sis au 39 Rue Mosbah El Jarbouaa, El Manar 3, Tunis.

Pour toute opposition, dans le délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au journal Officiel de la République Tunisienne, s'adresser à Maître Med Anis Malek Mouelhi Avocat à la cour d'Appel ayant son cabinet au Centre Commercial "Dorra", Bloc C, 2ème étage, Bureau C5, Manar 3, Tunis.

Le présent avis a été publié au journal La Presse du 8/6/2022.

2022401516FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 30/5/2022 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 01/6/2022 sous le n°22201623 quittance n°51031 Monsieur Abdelaziz Ben Mohamed Ben Said DAMAK a vendu à Madame Sondes Bent Salem Ben Mohamed Abbes le

fonds de commerce constitué en un atelier pour mécanique dans le local situé à Rue ARIHA n°1, Tunis.

Toutes les oppositions doivent être adressées dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT, entre les mains de l'acheteur qui a désigné son adresse à Rue ARIHA n°1, Tunis.

Cet avis a été publié au journal la Presse le 7/6/2022.

2022401523FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat sous seing privé signé en 01/6/2022 et enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba le 02/6/2022 sous le numéro 22200951 Monsieur Neji Ayari, demeurant à Menzel Ismail Bizerte sud, a vendu son fonds de commerce, situé à l'avenue Bourguiba Tinja Bizerte et exploité comme café, à Mme Chaima Dhouib résidente à rue Tarek Ben Zied Tinja.

Toutes oppositions à cet acte peuvent être présentées au cabinet du maître Abdouli Hayet situé au 3 avenue Taieb Mheri Bizerte dans un délai de 20 jours à compter de la date de cette publication au journal officiel.

Cet acte a été publié au journal «Achourouk» du 7 juin 2022 Page 22.

2022401526FCCC2

Avis

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Borj Louzir le 21/9/2018 sous le n°M057496, enregistrement n°18102904, la société ESSOUR DE PROMOTION IMMOBILIERE. M.F : 0718682A, représentée par son gérant Mr Mohamed Faouzi Moalla a vendu magasin n°5, résidence Aswar Soukra RDC, Avenue Echikh Mohamed Ennaifer la Soukra exploité en restaurant Pizzeria appelé Haretna Dimachkya à Mme Raja Chebli CIN n°04639459, MF : 1691910 G.

Toutes les oppositions légales seront acceptées au bureau de Maître Mohamed Jamel Eddine Mhiri, Avocat, sis à Immeuble Intilaka Rue Kairaouan Sfax, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 10 Juin 2022.

2022401537FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente du fonds de commerce daté du 29 mai 2022 et enregistré à la recette des finances rue el jazira le 01/6/2022 sous n°22201477 quittance n°40155.

La société ELYIOS DE COMMERCE GENERAL a vendu à monsieur Sofiene Anane tout le fonds de commerce destiné à la vente de tout produit au détail et occupant le local n°29 avenue Ibn Khaldoun Riadh Andalous Ariana 2080.

Les oppositions sont acceptées au cabinet de maître Anane Khadija sis à la résidence el fawz avenue Ibn Khaldoun Ariana et ce pendant 20 jours à partir de la date de publication de cet avis au journal officiel.

2022401538FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la Recette des Finances La Goulette le 7/6/2022 (quittance n° M081795 n° d'enregistrement 22203978). La Société ISABELLE a vendu à la Société bleu botle café la totalité du Fonds de Commerce exploité dans le local sis au 90 avenue Roosevelt La Goulette Tunis.

Les oppositions seront admissent entre les mains de Maître Amor Ben Saad, sis au 5 Bis Rue Mohamed Fadel Jammeli Mutuelleville 1082 Tunis (20) jours à compter de la date de publication du présent au jort.

Cette publication est parue dans le journal Echourouk le 9 juin 2022.

2022401539FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente en date du 15/4/2022 enregistré auprès de la recette des finances Cheneni Nahal gabés le 15/4/2022 reçu n°M007808 enregistrement n°22200291 Mr Yassine Hssen a vendu à Mr Achraf Mefteh résident à l'Av Tarek Ibn Zied Cheneni Gabès.

Le Fonds de commerce "CHEZ YACIN" située à : Av Environnement Chenini Gabès, avec les éléments corporels et incorporels. Toute opposition sera faite entre les mains de l'acheteur Mr Achref Mefteh résidant à l'Av Tarek Ibn Zied Chenini Gabés et ce dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cette vente au J.O.R.T. Cette annonce est publiée dans les deux journaux Achourouk et le Quotidien le 26/4/2022.

2022401544FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé de vente en date du 6 et 11 mai 2022 enregistré au registre à la recette des finances de Gafsa le 18/5/2022 sous quittance M015584 n° d'enregistrement 22202920.

Mr Ahmed Mnasri a cédé à Mme Warda Jallouli la totalité du fonds de commerce sis à route de ceinture Sidi Ahmed Zarroug Gafsa exploité entant que local de restaurant.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteuse et seront recevables à l'adresse du fonds de commerce et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette vente à jort, cette annonce a été publiée au journal Essahafa le 22/5/2022.

2022401549FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte en date du 16/5/2022 enregistré le 30/5/2022 à la recette des finances de Mornaguia n°22200956 (reçu n°M028959), Mr Lotfi Firchichi a cédé à Société Dar El Ouloum Trading la totalité du fonds de commerce du local sis au n°4 Rue Hadi Chaker Mornaguia 1110 Tahouna Mornaguia qui correspond au commerce en détails des livres, des journaux, des magazines et des produits en papier, les oppositions sont reçues dans les délais légaux au local du Fonds de commerce sis à n°4 Rue Hadi Chaker Mornaguia 1110 Tahouna Mornaguia, dans un délai de vingt jours à partir de la date de publication de cet extrait au jort.

Cette annonce a été publiée dans deux journaux : Essabah et Le Temps le 9/6/2022.

2022401551FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Compte tenu d'un contrat de vente signé le 01/6/2022 et enregistré à la recette des finances de Borj Louzir sous le numéro 22201740, quittance numéro M044863.

Monsieur Mohamed Dhahri titulaire de la C I N numéro 060589400 a vendu à Monsieur Chaker Dhahri titulaire de la C I N 09200923 tout le fonds de commerce exploité «vente des appareils électroniques» situé au numéro 6 rue Mustapha Mohsen Ariana.

Les oppositions seront acceptées chez l'acheteur à la même adresse dans un délai de vingt jours de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux quotidiens Echourouq le 8/6/2022.

2022401554FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location enregistré à la recette des finances Beb Souika en date du 4/5/2022 sous le n°22300951 quittance n°M034000 et contrat explicatif enregistré à la recette des finances Beb Souika en date du 17/5/2022 sous le n°22701028 quittance n°M037374 Mr Sofiene Ben Abdallah Chabouh a loué à Mr Mansour Ben Ali Souissi tout le fonds de commerce situé à la rue Om Saad Yahia n°18 Beb Souika Tunis pour une durée de deux (02) ans débutant du 01/5/2022 finissant au 30/4/2024.

Cette annonce est parue aux journaux La Presse et Essahafa du 9/6/2022.

2022T00654FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte daté du 14/01/2022 enregistré à la recette des finances rue El Jazira le 30/3/2022 n° d'enregistrement 22300859 quittance n°20979 Mr Mouldi Ben Belgacem Farhati a loué le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé au n°20 rue Sidi Boumendil Tunis pour activité vente prêt à porter et parfumerie à Mr Walid Ben Mokhtar Benbarka pour une période d'un (1) an non renouvelable à compter du mois de février 2022 jusqu'à la fin du mois de janvier 2023.

Cet avis a été publié au journal Essahafa du 10/6/2022.

2022T00665FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 25/6/2021 enregistré à la recette des finances rue el Jazira Tunis le 12/7/2021 quittance n°041046 enregis. n°21302025 Mr Hichem Ben Tkhayat titulaire de la CIN n°07070200 met en location tout le fonds de commerce sous le numéro RC A1160981997 destiné pour la vente d'article de ménages et électricité situé au 58 rue el Jazira Tunis avec tous ses éléments matériels et moraux à LA SOCIETE BEN TKHAYAT ELECTRIC MF : 1759895W. Toutes les contestations seront envoyer au siège du fonds de commerce au 58 rue el jazira Tunis dans la limite du 20 jours à compter de la date de l'annonce dans le JORT.

2022401506FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location daté du 19/5/2022 Enregistré à la recette des finances de Bizerte en date du 23/5/2022 quittance n°M032240 Enregistrement n°22301769 Mme Noura bent Noureddine Bakalti a loué à Monsieur Bilel Ben Lotfi Hachani l'intégralité du fonds de commerce sis angle Avenue Habib Bourguiba et Rue 8 Janvier Bizerte destiné pour la vente d'article divers pour une durée de 2 ans renouvelables à compter du 1/7/2022 jusqu'au 30/6/2024.

Le présent avis a été publié aux journaux Echourouk et Le quotidien en date du mercredi 1 Juin 2022.

2022401511FCCC3

Location Gérance Libre

Par acte sous seing privé enregistré à la recette Nelson Mandela, en date du 3 Juin 2022, quittance n°51676, enregistrement n°22301642, M. Sadoc Ben Ahmed Al Achaal, CIN n°00510704, a loué sous forme de gérance libre la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis au 03 Rue d'Astre Tunis, Tunis, à M. Naji Ben Saleh Athimni pour une durée de 5 ans commençant le 01 Mai 2022 et finissant 30 Avril 2027 à usage commercial "restaurant".

2022401534FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

- Nom : seconde chance pour les animaux

- Siège social : el- monchar Sidi Jdidi - Hammamet - Nabeul

- Objectifs : Les buts de l'association sont : prise de conscience de l'importance des animaux domestique, le bien-être animal et établir des relations avec des associations similaire à l'échelle national et international.

- Le comité :

- Présidente : Thouraya Chelly

- Secrétaire générale : Imen el- Hirich

- Trésorière : Faouzia Mokaddem.

2022401462APSF1

Constitution d'une Association Sportive

En vertu d'un acte sous seing privé constitutif en date du 01/11/2021, il appert la constitution d'une association sportive comme suit :

Nom de l'Association : Association HACINDA

Siège : Gammarth village La Marsa 2076 Tunis

Sujet : Développer et promouvoir les sports équestres

Objectifs : Former et encadrer les jeunes, développer leurs capacités physiques et techniques et les promouvoir aux plus hauts niveaux sportifs et moraux

Spécialités : Equitation

Conseil d'Administration :

Président : Fadhil Nouri

Vice Président : Youssef Mhiri

Secrétaire générale : Lina Ben Ayed

Trésorière : Emna Chiiri

Membres : Aicha Azouz - Wiem Ltaief - Mohamed Salim Mhiri.

2022401463APSF1

Constitution d'une association

L'association : Association Tunisienne de Transaction Sanguine.

Adresse : Res-Tunis Carthage Imm Num C10 Borj Baccouche Ariana 2000.

Objectifs :

- Renforcer la relation entre les spécialistes de la transfusion.

- Réaliser des travaux de recherche et des études dans le domaine de la transfusion sanguine et publier les rapports et les nouveautés dans le domaine de la transfusion sanguine.

- Etablir des relations avec des associations nationales et internationales ayant les mêmes objectifs.

L'association à :

- Réaliser les objectifs fixés et mentionnés ci-dessus et à appliquer tous les textes règlementaires relatifs au domaine de la transfusion.

- Prière de publier toutes les données qui figurent dans la déclaration en pièce jointe à l'accusé de réception.

Membres de l'association :

Présidente : Slama Hmida

Secrétaire Générale : Chaabane Manel

Trésorière : Sonia Mahjoub.

2022401482APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association MARAYA pour la culture et les médias.

Siège social : Complexe culturelle «Chick Idriss» Bizerte.

Objectifs :

- Faire découvrir la culture tunisienne et établir les constantes d'identité et d'appartenance, notamment chez les jeunes.

- Echanger des expériences et des expériences dans le domaine créatif et culturel à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Président : Kawthar Zoghlami.

2022401485APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association des anciens joueurs de l'ASMD

Sujet : Culturel

Siège de l'Association : Cité Nozha Menzel Jemil Bizerte

Objectifs de l'Association :

- Rassembler les anciens joueurs de l'ASMD.

- Contribuer à la relance des événements culturels et récréatifs.

- Etablir des relations avec des associations et des organisations ayant des objectifs similaires.

Membres :

- Président : Sahli Abderrahim

- Vice président : Ben Doulet Hamda

- Secrétaire général : Sahli Monji

- Trésorier : Kediri Mohamed.

2022401494APSF1

Homologation de résolutions

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

Du syndicat des copropriétaires de la Résidence Ennassim

Selon procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 décembre 2021, enregistré à la recette des finances rue de l'Indépendance Sousse, daté au 15 Avril 2022 quittance n°19671 et l'enregistrement n°22701309. L'assemblée des copropriétaires décide de nommer deux nouveaux propriétaires Hamza Ben Ferjani Président et Ones Aissaoui : Trésorière.

Cette information a été publiée dans le quotidien Chourouk daté le 9/6/2022.

2022S00710APSF2

Renouvellement des membres du bureau directeur du syndic des propriétaires de l'Immeuble Ibno Roched

Suivant PV de l'assemblée Générale élective du complexe Ibn Rochd tenue le 25 mars 2022 enregistré à la recette des finances Diar El wafa sous le n°2201725 quittance n°M037896. Il a été décidé :

- L'approbation des rapports financier et moral pour la période allant du 1er janvier 2019 au 25 Mars 2022

- Election des membres du nouveau bureau directeur du syndic des propriétaires comme suit :

- Mr Mohamed Akram Mseddi : Président

- Mr Mohamed Najib Maalej : Secrétaire général

- Madame Thouraya Chlif : Trésorière

- Mr Jamel Ben Jemaa : membre

- Mr Abdejabbar Ben Amor : membre.

2022X00757APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Adjudication

Maître Imen Bel Hadj Ben Letaifa

Avenue Léopold Senghor, Trocadéro, immeuble rayhane, Sousse

MF : 797219 T

Saisissant : Sonia Ben Naceur Eddine Slama, demeurant à Gennevilliers, France, 56 BLV jean jacques Rousseau 92230.

Saisi : Samir Ben Mahmoud Assadek, demeurant à Gennevilliers, France, 37 Avenue de la Gare 92230.

Immeuble saisi : la totalité du terrain non immatriculé situé à la zone connue par "zarrouri" rue Farabi sis à Chebba, Mahdia d'une superficie de 549 m², limité coté sud par la propriété du Hamed Diak, coté l'est par Younesse Diak, coté nord Rached Sadek et coté ouest par une rue.

Mise à prix : Mille quatre vingt dix trois cent quatre vingt dinars (190.380,000 dinars)

Date de l'adjudication : Lundi 11 juillet 2022 (11/7/2022) à 9 heures devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Mahdia.

2022S00692VEPA1

Vente aux enchères publiques

Le demandeur poursuivant :

Mongi Ben Mohamed Ibrahim Boughattas Huissier de Justice. Immeuble Chraka escalier A Monastir.

L'avocate poursuivante : Maître Najoua Bchir, Avocate sise à Rue Chedely Guedira Monastir.

L'objet de la vente : La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°42926 Monastir superficie 182 m² Rue eloued Beni Hassene Monastir.

Date de la vente : La vente aura lieu le mercredi 13 Juillet 2022 devant le tribunal de première instance de Monastir à 9 heures du matin.

La partie saisie : Abderrahmene Flis Rue eloued Beni Hassen.

Mise à prix : la mise à prix de la vente est déterminée à la somme de cent quarante deux mille huit cent trente dinars après réduction de 40 %. Saisie par les deux expert Houssem el Klefi et Mohamed el Atti.

Visite du lieu : La visite du lieu peut se faire chaque jour et sans Restriction particulière de neuf heures du matin jusqu'à dix sept heures du soir.

Pour plus de renseignement contacté l'avocate poursuivante ou le greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir où a été déposé le cahier des charges.

2022S00705VEPA1

Vente aux enchères publiques

Le saisissant Abdeljalil Ben Azouz Kasraoui demeurant à rue Bechir Sfar Hammam Sousse.

Partie saisie : Nacer Ben Azouz Kasraoui demeurant à rue Bechir Sfar Hammam Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Afef Saidain Ben rue d'Algérie Sousse.

L'Immeuble saisi présente 2 sur 11 parts indivises de l'immeuble non immatriculé composé de studio et épicerie sis à rue Bechir Sfar Hammam Sousse de surface de 88 m composé de partie habitation cour communiquant hall chambre cuisine salle d'eau et douche et épicerie ouvrant à l'extérieur vide de toute préoccupation. La mise à prix est déterminée 15280.909 dinars selon l'expertise de Mehrez Trad les frais en sus.

Date et lieu de l'adjudication : 11/7/2022 tribunal de 1ère instance Sousse 2 à partir de 8.30h.

Visite des lieux : Tous les samedi de 9h à midi.

2022S00713VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière d'un terrain matriculé

Bureau Maître Mokhtar Al Hajlaoui

Avocat à la cassation

Rue Habib Bourguiba, Immeuble Debbash - Sidi Bouzid

Téléfax : 76634742

Q/477067

La vente aura lieu le jeudi 14/7/2022 à partir du 9h de matin à la salle des enchères publiques auprès du tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

Le poursuivant : Maître Mokhtar Hajlaoui Avocat à la cassation titulaire de CIN n°04344423 au nom Taher Kaddachi, titulaire de CIN n°04219981, agriculteur résidant à Faidh Sidi Bouzid.

Le poursuit : Omor Ben Mohamed Ali Chouicki, agriculteur et titulaire d'une carte CIN n°04209069 résidant à Al Hania Sidi Bouzid.

L'immeuble saisi : L'ensemble de l'immeuble nommé «Amina» objet du titre foncier n°30212 Sidi Bouzid situé à Al Hania, Awled Hafouz, gouvernorat Sidi Bouzid.

C'est une parcelle agricole de terrain numéro 87 presque triangulaire de 8350 m carrés de surface contenant des arbres d'olives de différents âges avec des arbres d'amandes productifs et autres non productif.

Mise à prix :

La mise à prix de l'immeuble saisi est fixée à sept mille cinq cent quinze dinars (7515.000dt) plus les frais juridiques

NB : Vous pouvez visiter l'immeuble à vendre tous les jours aux heures du travail, pour plus de renseignements, contactez le cabinet Mokhtar Hajlaoui, l'avocat à la cassation, rue Habib Bourguiba, immeuble Debbash Sidi Bouzid.

2022X00741VEPA1

Vente aux enchères publiques

Les créanciers saisissants :

1- Madame Fadhila Bent Mohamed Ben Mohamed Kallel, demeurant à l'Avenue Hédi Chaker entrée Halouani, n°11 Sakiet Ezzit Sfax, titulaire de la carte d'identité nationale n°01230180.

2- Khaled Ben Taieb Ben Mohamed Kallel, demeurant à Rue Abdallah Mahdi n°10 Sakiet Ezzit Sfax sa carte d'identité nationale n°01189778.

3- Saloua Bent Taieb Ben Mohamed Kallel demeurant à Rue Abdallah Mahdi n°10 Sakiet Ezzit Sfax sa carte d'identité nationale n°01189349.

4- Mohamed Ben Taieb Ben Mohamed Kallel, demeurant à Rue Abdallah Mahdi n°10 Sakiet Ezzit Sfax sa carte d'identité nationale n°01298828.

5- Faouzi Ben Taieb Ben Mohamed Kallel, demeurant à Rue Abdallah Mahdi n°10 Sakiet Ezzit Sfax sa carte d'identité nationale n°01335561.

6- Nejia Bent Brahim Abid, demeurant à Rue Abdallah Mahdi 07 Sakiet Ezzit Sfax sa carte d'identité nationale n°01188731.

7- Sondes Bent Ahmed Ben Mohamed Kallel, demeurant à Rue Chérif Drissi n°93 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°01309353.

8- Kamel Ben Ahmed Ben Mohamed Kallel, demeurant Cité Olympique Grombalia Nabeul, titulaire de la carte d'identité nationale n°01309594.

9- Istabrak Bent Ahmed Kallel, demeurant à Rue Abdallah Mahdi n°07 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°05248314.

10- Hanifa Bent Brahim Ben Hadj Ali Kallel, demeurant à Rue Abdallah Mahdi Sakiet Ezzit Sfax.

11- Abdelhamid Ben Brahim Ben Haj Ali Kallel, demeurant à Rue Abdallah Mahdi Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°01044040.

12- Abdallah Ben Brahim Ben Hadj Ali Kallel, demeurant à Rue Abdallah Mahdi Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°00328294.

13- Naima Bent Brhaim Ben Haj Ali Kallel, demeurant à Rue Abdallah Mahdi Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité n°01247861.

14- Rachid Ben Taher Ben Haj Taher Mhiri, demeurant au 12 rue Chabat Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°01002754.

15- Wissem Bent Rachid Ben Taher Ben Hadj Taher Mhiri, demeurant au 12 Rue Ibne Chabat Sakiet Ezzit Sfax sa carte d'identité nationale n°08412313.

16- Mouna Bent Rachid Ben Taher Ben Hadj Taher Mhiri, demeurant au 12 Rue Ibne Chabat Sakiet Ezzit Sfax sa carte d'identité nationale n°08766518.

17- Mohamed Ben Rachid Ben Taher Ben Hadj Taher Mhiri demeurant au 12 Rue Ibne Chabat Sakiet Ezzit Sfax sa carte d'identité nationale n°08180266.

18- Amina Bent Rachid Ben Taher Ben Hadj Taher Mhiri demeurant au 12 Rue Ibne Chabat Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°11024325.

19- Moncef Ben Abderrahmen Ben Ali Kammoun, demeurant à la Route de Tunis km 6 Avenue Ibne Chabat Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°01136204.

20- Wassim Ben Moncef Ben Abderrahmen Kammoun, demeurant à la Route de Tunis km 2.5 Sfax, sa carte d'identité nationale n°05262221.

21- Mohamed Ben Moncef Ben Abderrahmen Ben Ali Kammoun, demeurant à la Route de Tunis km 6 Avenue Ibne Sina Sakiet Ezzit Sfax.

22- Nour Bent Moncef Ben Abderrahmen Ben Ali Kammoun, demeurant à la Route de Tunis km 6 A venue Ibne Sina Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°05359924.

23- Serra Bent Mohamed Ben Hadj Mohamed Feki, demeurant à l'Avenue Mokhtar Ziadi n°22 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°01002029.

24- Sondos Bent Mohamed Ben Hadj Feki, demeurant à l'Avenue Mokhtar Ziadi n°22 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°01268699.

25- Mohamed Ben Mohamed Ben Hadj Mohamed Feki, demeurant à l'Avenue Mokhtar Ziadi n°22 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°01253675.

26- Adel Ben Mohamed Ben Hadj Mohamed Feki, demeurant à l'Avenue Mokhtar Ziadi n°22 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°01259775.

27- Jalel Ben Mohamed Kallel, demeurant à l'Avenue Mokhtar Ziadi n°22 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°01319079.

28- Abdallah Ben Mohamed Ben Mohamed Kallel, demeurant à l'Avenue Mokhtar Ziadi n°22 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°05263024.

29- Amel Bent Mohamed Ben Mohamed Kallel, demeurant à l'Avenue Mokhtar Ziadi Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°05376715.

Les parties saisies :

1- Naziha Bent Mohamed Ben Mohamed Kallel, demeurant à Impasse Mdhaffar n°12 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°01042095.

2- Rachida Bent Mohamed Ben Mohamed Kallel, demeurant à Impasse Mdhaffar n°12 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°01044233.

3- Mohamed Ben Abdelkader Kallel, demeurant à Rue Abdallah Mahdi n°9 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°01075380.

4- Abdelmajid Ben Abdelkader Kallel, demeurant à Rue Abdallah Mahdi n°9 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°01188731.

5- Monia Bent Abdelkader Kallel, demeurant au 117 Rue Aassad Ibne Fourat Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°01216792.

6- Chokri Ben Abdelkader Kallel, demeurant au 272 Rue Ali Bech Hamba Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°1307141.

7- Fouzia Bent Abdelkader Kallel, demeurant à Rue Abdallah Mahdi n°9 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°05244194.

8- Ahmed Ben Abdelkader Kallel, demeurant à Rue Abdallah Mahdi n°9 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°05259713.

9- Nozha Bent Ali Ben Frej Ammar, demeurant à l'Avenue Hédi Chaker n°538 Sakiet Ezzit Sfax sa carte d'identité nationale n°05334130.

10- Alim Ben Ali Ben Frej Ammar, demeurant à l'Avenue Hédi Chaker n°538 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°05386832.

11- Amira Bent Ali Ben Frej Ammar, demeurant à l'Avenue Hédi Chaker 538 Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°08403768.

12- Samir Ben Ali Ben Frej Ammar, demeurant au 141 Avenue de l'Indépendance Sakiet Ezzit Sfax, sa carte d'identité nationale n°08198986.

13- Mohamed Sahbi Ben Mohamed Kallel, demeurant à Rue Ali Bach Hamba Sakiet Ezzit n°272 Sfax sa carte d'identité nationale n°01323675.

14- Hayet Bent Abderrahmen Ben Ali Kammoun épouse le défunt Mohamed Kallel demeurant Avenue Mokhtar Ziadi n°22 Sakiet Ezzit Sfax sa carte d'identité nationale n°01144654.

L'avocat poursuivant : Maître Nejib Feki de la Société Feki et Chabchoub, matricule unique des entreprises 1723508C ayant son Cabinet à Rue Taieb Mhiri 3000 Sfax.

Immeuble à vendre : L'ensemble du titre foncier n°134420 Sfax dénommé Kallel sis à la zone de Khazanet Délégation de Sfax Sud gouvernorat de Sfax - Arrondissement lettre "N".

L'immeuble se compose des parcelles n°439, n°459 et n°460 sa superficie totale est de 30754 mètres carrés.

La parcelle n°439 : Couvre une superficie de 13837 m², il s'agit d'une parcelle de terrain nu de forme oblique entourée par des haies de sable limitée au Sud par la ceinture n°11 reliant les deux Routes de l'Aéroport et de Menzel Chaker d'un côté et par la parcelle n°437 d'un autre côté à l'Est par la parcelle n° 437 d'un côté et par une piste agricole d'un autre côté et au Nord et à l'Ouest par une piste agricole.

La parcelle n°459 : Sa superficie est de 13837 m² il s'agit d'une parcelle de terrain nu de forme oblique entourée par des haies de sable, limitée au Sud par la Ceinture n°11 reliant les deux Routes de l'Aéroport et de Menzel Chaker d'un côté et par la parcelle n°437 d'un autre côté à l'Est par la parcelle n° 437 d'un côté et par une piste agricole d'un autre côté et au Nord et à l'Ouest par une piste agricole.

La parcelle n°460 : Sa superficie de 4740 m² il s'agit d'une parcelle de terrain nu de forme oblique limitée au Sud par la parcelle n°436 détenue par les héritiers de Said Kallel au Nord par la Ceinture n°11 reliant les deux Routes de Menzel Chaker et l'Aéroport d'un côté et par la parcelle n°494 d'une autre côté et à l'Ouest par la Route Nationale n°14.

Les droits des parties saisies sont inscrits à la Direction de la Conservation Foncière en date du 14 Avril 2022 (volume 2 n°1429).

Date et lieu des enchères : Il sera procédé à la vente de l'immeuble précité à la salle des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de Sfax 2 au Palais de la Justice ayant son siège à la troisième zone Rue 4 Ahmed Aloulou près du siège de la CNSS et ce le Mercredi treize Juillet deux mille vingt deux (13/7/2022) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Mise à prix : Suivant ordonnance sur requêtes n°10664 rendue par le Tribunal de Première Instance de Sfax 2 en date du 10/9/2021, l'expert commis Monsieur Mohamed Akrout a évalué la mise à prix à un million deux cent cinquante quatre mille quatre cent vingt dinars (1.254.420,000).

Conditions de vente : Il est possible de visiter l'immeuble à vendre tous les jours au cours de l'horaire de travail, il est possible aussi de contacter l'avocat poursuivant.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix qui s'élève à un million deux cent cinquante quatre mille quatre cent vingt dinars (1.254.420,000 d) en sus des frais et des dépenses divers.

L'immeuble n'est grevé d'aucune charge.

2022X00744VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

A la demande de : Soufia Bent Ali Krichen, titulaire de la C I N n°01249704 ; non immatriculée au RNE ; demeurant à l'Av Chaker zanket 13 maison 1 Elain Sfax; femme au foyer; élisant domicile au cabinet de son avocat Maître Rafâa Ayedi situé à 13 Avenue Farhat Hached Sfax.

Partie poursuivie : Abderrazek Ben Ali Krichen, travailleur, non immatriculé au RNE ; titulaire de la C I N : 01133189; demeurant à Route Menzel Chaker klm 3 zanket Elbarnous Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Rafâa Ayedi, Avocat à la cour de cassation, titulaire de la MF n° : 630117/T/A/P/000 et de la CIN 05303121 demeurant à 13 Avenue Farhat Hached Sfax.

Immeuble saisi : La totalité d'un terrain situé à Route Menzel Chaker klm3 zanket Elbarnous Sfax(à droite de ce qui se dirige au centre ville, entre Av Manzel Chaker et Oued Chaabouni) à 650 m de la Route de Menzel Chaker du coté ouest ;sa forme est trapézoïdale ;inclinée partiellement du coin nord-est; clôturé seulement des trois cotés sud, est et ouest, d'une superficie de 423 m² ; mesuré de son coin sud-est allant vers le nord 17.15 m, puis vers l'ouest 3.45, puis vers le nord une autre fois 2.75,puis vers l'ouest avec une inclinaison partielle 16.82m, puis vers le sud parallèle à la rue publique 22.23 m et puis vers l'est parallèle à l'entrée commune 21.65, comprenant une maison traditionnelle construite au niveau de limite sud, d'une superficie de 194 m² constituée d'une grande véranda au coté ouest, un hall, 3 chambres, une cuisine, salle de bain, toilette et une petite véranda au coté nord-ouest limité au sud par une entrée commune de 4 m de largeur d'où son entrée à travers une petite porte du coté sud-est, à l'est par Hammouda Ktata, au nord par la partie poursuivie Abderrazek Krichen et à l'ouest par une rue publique de 9.8 m de largeur d'où son entrée principale tel que indiqué dans le rapport d'expertise rédigé par l'expert Ilyes Medhioub en date du 25/3/2022.

Mise à prix : Cent quatre vingt Mille Dinars (180.000.000d) le tout frais en sus.

Date et lieu de la vente : Mercredi 13/7/2022 devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Sfax2 (zone3 rue Ahmad Aloulou n°4 près de la CNSS Sfax) à partir de 9 heures.

Observations :

La visite de l'immeuble objet de la vente peut être faite tous les jours pendant les heures du travail administratif.

Pour amples renseignements on peut s'adresser au Greffe du tribunal de première Instance de Sfax2 où se trouve le cahier des charges déposé ou au Cabinet de Maître Rafâa Ayedi avocat à la cour de cassation 13, Avenue Farhat Hached Sfax.

2022X00753VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Amous Abdelhamid

Avocat à la cour de cassation

31 Avenue Farhat Hached Sfax

Il sera procédé à la revente immobilière à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax 2 sis à la zone 2 rue 4 Ahmed Aloulou prés CNSS Sfax le mercredi 6/7/2022 à 9 heures du matin.

Partie poursuivante :

- Banque Internationale Arabe de Tunisie société anonyme son registre de commerce n°B187881996 représentée par son représentant légal dont le siège social est au 70,72 avenue Habib Bourguiba Tunis.

Partie saisie :

- Monsieur Hassen Ben Mohamed Ben Hassan Kharrat représentant commercial de Société demeurant à l'avenue Bourguiba rue Elmoîz n°9 bis Elain Sfax CIN n°05299058.

Avocat poursuivant :

- Maître Amous Abdelhamid avocat à la cour de cassation demeurant 31 avenue Farhat Hached Sfax.

Immeuble saisi :

Il s'agit d'une parcelle de terrain à vocation d'habitation sise à route Elain km 8 rue Magreb Sfax d'une superficie environ 407 m² y renferme une villa renouvellement construite au rez-de-chaussée de forme rectangulaire environ 250 m².

Du coin Sud Ouest 17,75m puis vers le Nord Est conjure de 4,82m puis vers le Nord 17,60m puis vers l'Ouest 11,40m puis vers le Sud 6,70m puis vers l'Ouest 19,76m Jusqu'à la partie Ouest et Sud 15,90m jusqu'au point de départ.

Il comporte une porte d'entrée et un balcon d'où l'entrée jusqu'à une véranda Est de 88,8m² d'où l'entré d'une porte Est la 1ère partie comporte un salon de 10,46m², la 2ème partie de 29,39m² avec 2

fenêtres et une porte d'où le passage à une chambre de 22,18m² une fenêtre Est et des escaliers desserrant à un hall de 17,26m équipé d'un lave main et une armoire et une 2ème véranda Est couverte de 17, 15m2 un WC de 2,97m² d'où l'entrée à un passage de 3,74m² une porte ouvrant à une chambre à coucher de 18,99m² à la fin du couloir une salle de bain de 50,6m² avec bénoir toilette et lave main.

Au milieu une cuisine de 25,42m² avec un lave vaisselle donnant sur une fenêtre Nord et une citerne en béton le tout desserré sur le jardin et un balcon de 2,15 m².

Au Nord le père de Mohamed Kharrat à l'Est un passage de 8 m d'où l'entrée principale de 10m le bien donne sur deux rues à l'Ouest Moîez Kharrat.

Ce bien est donné en location à Monsieur Ahmed Ben Mohamed depuis le mois de septembre à 500 D le mois.

Mise à prix :

- Trois cent treize mille quatre cent soixante Dinars outre les frais.

Observations :

La visite de l'immeuble saisi peut se faire tous les jours pendant les heures de travail.

Le cahier des charges est déposé au greffe et à l'étude de l'avocat poursuivant.

Tout participant étranger doit se prémunir préalablement de l'autorisation du gouvernorat. Ne peuvent participer aux enchères que ceux qui auront préalablement consigné le tiers de la mise à prix soit 104.486,666 D.

2022X00755VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Amous Abdelhamid

Avocat à la cour de cassation

31 Avenue Farhat Hached Sfax

Il sera procédé à la revente immobilière à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax 2 sis zone 2 rue 4 Ahmed Aloulou prés CNSS Sfax le Mercredi 6/7/2022 à 9 heures du matin.

Partie poursuivante :

- Banque Internationale Arabe de Tunisie société anonyme son registre de commerce n°B187881996 représentée par son représentant légal dont le siège social est au 70,72 avenue Habib Bourguiba Tunis.

Partie saisie :

- Monsieur Asaad Ben Abdeljalil Ben Ali Sassi chauffeur demeurant à la route Menzel Chaker km 6 rue Sidi Khalifa Tayari Sfax CIN n°01307086.

Avocat poursuivant :

- Maître Amous Abdelhamid avocat à la cour de cassation demeurant 31 avenue Farhat Hached Sfax.

Immeuble saisi :

Il s'agit d'une parcelle de terrain clôturée sise à la route Menzel Chaker km 6 Zenket Sidi Khalifa Tayari rue Chaker Sfax de 374 m².

26,25 m Nord Sud à l'ouest 26,50 m Est Ouest du côté Nord 15,25 m au Sud 13,35 m au coin Sud Ouest se trouve angle coupé de 3/2 m y renferme une villa de 155 m² comportant une véranda du côté Nord, un hall, un salon, un séjour, un couloir avec 3 pièces une salle de bain cuisine avec une porte Nord ouvrant sur une véranda Ouest.

Equipé d'électricité et l'eau potable.

Délimité au Nord Gzail Ben Belgacem à l'Est Frej Ben Belgacem au Sud un passage à l'Ouest une rue.

Mise à prix :

- Cent soixante dix mille Dinars outre les frais.

Observations :

La visite de l'immeuble saisi peut se faire tous les jours pendant les heures de travail. Le cahier des charges est déposé au greffe et à l'étude de l'avocat poursuivant.

Tout participant étranger doit se prémunir préalablement de l'autorisation du gouvernorat. Ne peuvent participer aux enchères que ceux qui auront préalablement consigné le tiers de la mise à prix soit 56.666,666 D.

2022X00756VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le n°B187881996 et à Sfax: en sa succursale

Partie saisie : 1) Amine Zouari, ouvrier, titulaire de la CIN n°05323022, demeurant à l'avenue des martyrs pressing ben Arab Sfax

2) Monia Ben Arab épouse Mokhtar Zouari, titulaire de la CIN n°01249274, femme de foyer, demeurant à la route de l'aéroport km2 impasse Laarbi Sfax

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite : La totalité d'un terrain situé sur la route de l'aéroport, km 2 impasse Laarbi, Sfax, d'une superficie d'environ 726 m², il est clôturé de ses trois côtés, à l'exception du côté Est, sur le quel est édifiée :

- Une habitation sous forme de villa d'une surface couverte d'environ 238m² qui comprend un salon, un hall, 3 chambres, une pièce de stockage, une salle de bain, une cuisine, un couloir, une petite véranda ouvrant sur le coté ouest et une autre plus grande ouvrant sur le coté Est.

- Un 1er studio dans le coin nord ouest de la propriété d'une superficie d'environ 38 m², il comprend une chambre, un hall, une cuisine et une salle de d'eau.

- Un 2ème studio dans le coin nord Est de la propriété d'une superficie d'environ 37 m².

Il comprend 2 chambres, une partie d'une salle d'eau et une partie d'un couloir.

Remarque : Le reste du bâtiment du 2éme studio qui est la cuisine, une chambre, un hall, une partie de la salle d'eau, et une partie du couloir, se situe sur une bande de terrain à planifier comme rue, il est à la disposition de la partie saisie Monia Ben Arab.

La totalité du terrain est limité du sud par un voisin et une entrée, de l'Est par une rue à planifier, du nord par une rue d'où son entrée et de l'ouest par un voisin.

La mise à prix : 168.000.000 D après déduction de la mise à prix de 40% frais en sus.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu mercredi le 13/7/2022 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax2 sis au 4 rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2022X00760VEPA1

Vente aux enchères publiques

Le saisissant :

Banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME) à travers son représentant légal, société anonyme, identifiant unique 908910A (RC n°B2410202005) dont le siège social est à Tunis 34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, El Menzah IV ayant domicile élu à l'Etude Maître Olfa Gharbi 37 BIS rue Ali Zlitni, Manar3 Tunis. (Créancier saisissant)

La partie saisie :

Monsieur Khlifa Ben Ali Ben Salem Jebniani, Tunisien, C.I.N n°01176501, gouverneur Monastir, demeurant à l'avenue Ali Bourguiba, Skanes, Monastir (caution personnelle solidaire à concurrence de 75.000,000 DT de la société RAF-COM, SARL, siège social au 32 Avenue AboulBaba El Ansari, El Menzah VI, Ariana, RC Tib 1ère inst Ariana n°B2454392008, identifiant unique n°1061640Y (débitrice principale).

Avocat poursuivant :

Maître Olfa Gharbi, Avocate à la cour de cassation, exerçant dans le cadre de la société «Internationale Avocats Conseils» 37 BIS rue Ali Zlitni, Manar 3 Tunis. MF : 985854Q/A/M/000.

Désignation du bien à vendre :

1- La totalité de la propriété objet du titre foncier n°49667 Sfax, d'une superficie totale de 853 m², située à Route Sidi Mansour Km 8 Sfax exploité comme jardin de la villa objet du TF 55058 Sfax, contenant une allée menant à la route Sidi Mansour avec un portail.

2- La totalité des parts revenant à la partie saisie 21172 parts dans la propriété objet du TF 55058 Sfax ayant une superficie totale de 1102 m² sis à la route Sidi Mansour km 8 Sfax dans une zone résidentielle avec 2 portails contenant une villa de 2 étages RDC 385m² avec 2 salons, 2 pièces, salle de bain, cuisine, salle de jeu, une allée et 2 vérandas et 1er étage de 193 m² avec un salon et 4 chambres et 2 salles de bain, un dressing 2 balcons, chauffage central, équipements de lux, studio gardien, abris voitures et espace repos.

Mise à prix : Trois cent soixante six mille deux cent dinars (366.200,000 DT) pour la propriété objet du TF 49667 Sfax.

Trois cent dix huit mille huit cent soixante dix neuf dinars (318.879,000 DT) pour les parts indivises dans la propriété objet du TF 55058 Sfax.

Date et lieu de l'adjudication : Lundi 11 juillet 2022 à partir de 9h du matin devant le tribunal de première instance de Sfax 1.

La visite des lieux :

La visite est possible tous les jours de la semaine aux horaires administratifs.

2022401540VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Arbia Asma

Avocate à la cour de cassation

Complexe Ezzaytouna 96 Av. de la Liberté

Bureau B1-1 1002 le Belvédère Tunis

Tel- Fax : 71780721

MF : 000/A/P/767103Q

1/ Créancier poursuivant : B. F.P.M.E, S.A, inscrite au R.C à Tunis sous le n°B2410202005, Représentée par son P.D.G sise à Tunis 34 rue Hadi Karray centre Urbain Nord El Menzah IV.

2/ Débiteur : Slim Ben Ahmed Ben Mohamed Karray

3/ L'avocat poursuivant : Maître Ben Arbia Asma, Avocate à la cour de cassation

4/ L'immeuble mis en vente : la totalité de la propriété objet du titre foncier n°123456 Sfax sise à Km2.5 route el Ain Sfax.

5/ Prix de la vente 279.639.000 DT outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience.

6/ Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi 11/7/2022 à partir de 9H du matin devant la chambre des enchères publiques du tribunal de 1ère instance de Sfax.

La visite de l'immeuble est possible tous les jours aux horaires du travail.

2022401553VEPA1

Avis aux créanciers

Ouverture de la procédure de distribution

Au tribunal de première instance de l'Ariana

Dans l'affaire n°260

Conformément aux articles 468 et 478 du Code de procédure civile et commerciale, Monsieur le juge de distribution des deniers au tribunal de première instance de l'Ariana, dans l'affaire n°260, a rendu sa décision d'ouverture de distribution de l'argent consigné à la caisse des consignations et des dépôts sous le numéro M008481 le 17/9/2020 d'un montant de quatre vingt et onze mille sept- cent soixante trois dinars quarante huit millimes (91763D.048) suivant requête de distribution introduite par Me Moncef Azlouk pour le compte de : Lassaad Ben Mohamed, Mohamed Ben Slimane, Moez Ben Abdallah, Imene Aroua et Houneida Ben Sidhom, élisant domicile en l'étude de leur avocat indiqué, au 01 rue du Caire- Lafayette - Tunis à l'encontre de la débitrice la société PARA-PHY en la personne de son représentant légal et les créanciers déclarés dans la dite requête. Tout créancier est tenu de respecter les dispositions de l'article 268 du Code de procédure civile et commerciale qui dispose : "Dans les trente jours de la publication au Journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine

de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents."

2022T00655VEPA2

Nomination d'un liquidateur

Association Culturelle Afrique Méditerranée

Siège social : 19 Avenue du Commandant Bejaoui - Sousse 4000

I.U : 01254655B

En vertu d'une ordonnance sur requête n°3175 rendue en date du 16 mai 2022 par Mr. le président du tribunal première instance de Sousse, il a été déclaré la désignation de Mr. Ismail Sbai en qualité de liquidateur judiciaire de l'association ci-dessus indiquée.

Les créanciers doivent inscrire leurs créances auprès de liquidateur dont le siège est sis au cabinet n°10 immeuble El Baraka, avenue Tahar Sfar - Sousse 4000, dans un délai qui ne dépasse pas trente jour à partir de la présente publication.

2022S00698VEPA2

Mise en faillite

SOCIETE CENTRAL PARK

0644561J

Suivant la décision du tribunal de première instance de Seliana statuant en chambre de conseil du 11 mai 2022 relative à l'affaire n°06-2022 Société CENTRAL PARK enregistrée au registre national sous le n°0644561 J.

Il a été décidé ce qui suit :

- Confirmation de l'état de cessation de paiement de la société CENTRAL PARK et ce à partir du 10 JANVIER 2021.

- La mise en faillite de la société CENTRAL PARK.

- La nomination du juge Mr Anis Khalifa en tant que juge commissaire.

- La nomination de Mr Naim Kaabi en tant que syndic de faillite élisant domicile à l'appartement A 3-1 immeuble Fil 1 2 résidence les Fatimides avenue Khaled Ibn Walid 2045 l'Aouina.

Pour plus d'informations contactez le 70726395.

2022401550VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et l'assemblée générale extraordinaire

Société EL KANAOUET

S.A. au capital de 5.750.000 dinars

Siège social : Immeuble Essalem, 34 bis rue Ibn Rachik, angle rue Ahmed Rami, cité les jardins 1002 - Tunis

Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire et l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendront le jeudi 7 juillet 2022 respectivement à 9h30 et à 11h au siège social de la Société El Kanaouet sis à l'Immeuble Essalem, 34 bis rue Ibn Rachik, Angle rue Ahmed Rami Cité les jardins 1002 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée générale ordinaire :

1- Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 et approbation des opérations sujettes aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

3- Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2021.

6- Fixation des jetons de présence.

Assemblée générale extraordinaire :

1- Approbation de l'augmentation du capital de la société EL KANAOUET.

2022R01546SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire pour le 5 Juillet 2022

Société de Développement et d'Exploitation du Parc d'activités Economiques de Bizerte

M.F : 027836 F/A/M/000

CNSS : 175705-38

Les actionnaires de la société de Développement et d'Exploitation du Parc d'activités Economiques de Bizerte, Société Anonyme au capital social : 7 630.000 Dinars, siège social 243-241 Avenue Habib Bourguiba, Rue Ali Daham Bizerte, sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mardi 5 juillet 2022 à l'Hôtel Andalucia Zone touristique Sidi Salem - Bizerte à partir de 10 h du matin, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture, examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice clos le 31/12/2021

2) Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31/12/2021

3) Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021

4) Approbation des opérations visées par l'article 200 et suivant et l'article 475 du code des sociétés commerciales

5) Affectation du résultat 2021 et du résultat reporté 2020

6) Fixation des jetons de présence pour la gestion de l'exercice 2022 et la fixation de la rémunération des membres des commissions

7) Quitus aux administrateurs

8) Pouvoirs.

2022R01556SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CLINIQUE LA CORNICHE COEUR ET VAISSEAUX

S.A au capital de 2 650 000 dinars

Siège social : 1, Boulevard Mongi Bali, Sousse

Identifiant Unique : 0745111W

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société CLINIQUE

LA CORNICHE COEUR ET VAISSEAUX S.A. son convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 6 juillet 2022 à 10 heures au siège social sis au 1, Boulevard Mongi Bali, Sousse en vue de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion et les opérations sociales au cours de l'exercice 2021.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à ce même exercice.

3- Approbation, s'il y a lieu, du rapport d'activité et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2021.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Pouvoirs pour les formalités.

2022S00701SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SAROST S.A

Société anonyme

Au capital de 12.960.000 dinars

Siège social : Immeuble SAADI TOUR EF 1082 El Menzah IV - Tunis

MF : 24003 G

Messieurs les actionnaires de la SAROST S.A sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 15 juillet 2022 à 11h à Tunis, à l'immeuble Saadi Tour E.F 5ème étage, à l'effet de délibérer sur le suivant ordre du jour :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018,

2- Lecture des rapports des Co-commissaires aux comptes,

3- Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice comptable 2018,

4- Approbation des opérations régies par les articles 200 et 475 du C.S.C,

5- Affectation du résultat de l'exercice 2018,

6- Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2018,

7- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2018 et rémunération des membres du comité permanent d'audit interne,

8- Nomination des membres du Conseil d'Administration.

Tous les documents soumis à l'assemblée générale ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2022401507SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE LE GOLF DES OASIS

S.A au capital de 5.100.000 dinars

25, Avenue Jean Jaurès Imm. STB - Tunis

MF : 0749279 N/A/M/000

CNSS : 00226328-27

Messieurs les actionnaires de la société le golf des oasis sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 6 juillet 2022 à 10 heures au siège de la TEP sis à Immeuble ENNOUR - 5ème étage - centre Urbain Nord - en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur sa gestion 2016-2017 et 2018 ainsi que les rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2016 - 2017 et 2018

- Approbation des rapports de gestion et états financiers clos le 31/12/2016 - 31/12/2017 et 31/12/2018

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions et opérations qui sont réglementées

- Affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs

- Renouvellement du mandat des administrateurs

- Désignation d'un nouveau commissaire aux comptes

- Questions diverses.

2022401527SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE LE GOLF DES OASIS

S.A au capital de 5.100.000 dinars

25, Avenue Jean Jaurès Imm. STB - Tunis

MF : 0749279 N/A/M/000

CNSS : 00226328-27

Messieurs les actionnaires de la société le golf des oasis sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 6 juillet 2022 à 11 heures au siège de la TEP sis à Immeuble ENNOUR - 5ème étage - centre Urbain Nord - en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Statuer sur la continuité de l'entreprise.

2022401528SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société "ESAT"

SA au capital de 674 000 D

CNSS : 154356-29

Identifiant unique : 505618/K

Chers actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 277 du code des sociétés commerciales, nous vous prions de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire relative aux exercices 2020 et 2021 de la société «ESAT» qui se tiendra le mardi 26 juillet 2022 à 10 heures à notre bureau sis au 5, Rue Sufeitula - Notre Dame - Mutuelle-ville.

Les points suivants, seront à l'ordre du jour de cette réunion :

1/ Suivi de la déclaration des signes précurseurs de difficultés économiques, adressée au Président de la Commission des Entreprises en Difficultés Economiques en date du 20/9/2021 par le Directeur Général ;

2/ Lecture des rapports du Conseil d'Administration des exercices clos au 31/12/2020 et 31/12/2021 ;

3/ Lecture des rapports généraux du commissaire aux comptes des exercices clos au 31/12/2020 et 31/12/2021 ;

4/ Approbation des rapports du Conseil d'Administration et des états financiers de la Société «ESAT» des exercices clos au 31/12/2020 et 31/12/2021 ;

5/ Lecture des rapports spéciaux des exercices clos au 31/12/2020 et 31/12/2021 ;

6/ Approbation des conventions réglementées régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales;

7/ Quitus aux administrateurs pour leur gestion des exercices 2020 et 2021 ;

8/ Affectation des résultats des exercices 2020 et 2021 ;

9/ Examen de la situation financière de la société à cette date et prise de décisions nécessaires ;

10/ Délégation des pouvoirs au Conseil d'Administration.

2022401536SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

GENERALE CONSERVES ALIMENTAIRE «GCA»

Société anonyme

Au capital de 27.000.000 DT

Siège social : Z.I Ariana - Tunis

RNE : 0000658P

Messieurs les actionnaires de la Générale Conserves Alimentaire "GCA" sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mercredi 6 juillet 2022, à 10 H au siège social de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion 2021.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

- Approbation des dits rapports, des états financiers de l'exercice 2021 et affectation des résultats.

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021.

- Approbation des conventions visées par le code des sociétés commerciales.

- Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'Administration.

- Renouvellement du Mandat des Administrateurs.

- Questions diverses.

2022401543SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MPC PROKIM INDUSTRIE

Société anonyme

Au capital de 18.300.000 dinars

Siège social : Z.I. Mghira, Rue de Mhamdia, BP175, 2082, Fouchana - Ben Arous

Identifiant unique : 0345844C

Affiliation CNSS : 83974-69

Messieurs les actionnaires de la société MPC PROKIM INDUSTRIE, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 13 Juillet 2022 à 9H30 au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et sur les opérations sociales concernant l'exercice 2021 ;

2. Rapports des commissaires aux comptes concernant le même exercice;

3. Approbation, s'il a lieu de ces rapports et états financiers;

4. Quitus aux membres du Conseil d'Administration;

5. Affectation du résultat ;

6. Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration;

7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;

8. Questions diverses.

2022401545SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE MPC PROKIM INDUSTRIE

Société anonyme

Au capital de 18.300.000 dinars

Siège social : Z.I. Mghira, Rue de Mhamdia, BP175, 2082, Fouchana - Ben Arous

Identifiant unique : 0345844C

Affiliation CNSS : 83974-69

Messieurs les actionnaires de la société MPC PROKIM INDUSTRIE, sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 13 juillet 2022 à 10h30 au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise à jour des statuts de la société;

2. Questions diverses.

2022401546SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société THE COFFEE STUDIOS

SA au capital de 6 660 000 dinars

Siège social : Dubosville El Afrane, Route de Sousse Km 2, El Wardia 1009

Identifiant Unique : 1268111V

Messieurs les actionnaires de la société «THE COFFEE STUDIOS» sont Invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 8/7/2022 à 10 heures au siège social de la société sise à Dubosville El Afrane, Route de Sousse Km 2, El Wardia 1009, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Extension de l'objet social de la société;

2. Modification corrélative des statuts;

3. Questions diverses ;

4. Pouvoirs.

Les actionnaires délibéreront sur l'ordre du jour de l'assemblée conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts.

2022401547SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Hôtelière et Touristique HOTEL IBN KHALDOUN

Société anonyme

Au capital de 4.200.000 dinars

Siège social : Immeuble SOFIDE angle rue du métal et rue des entrepreneurs, Charguia II - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique RNE : 0000738N

Affiliation CNSS : 64630-28

Nous avons l'honneur d'inviter Mesdames et Messieurs les actionnaires à assister à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mercredi 13 juillet 2022 à 10 heures, au siège social sis à l'immeuble SOFIDE Charguia II, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers de l'exercice 2021,

- Lecture du rapport annuel de gestion de l'exercice 2021,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2021,

- Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice 2021,

- Approbation des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs,

- Délégation des pouvoirs.

2022401552SANB3

Autres sociétés

Convocation

Société Mutuelle de base de service Agricole El Izdihar Hbira

Les adhérents de la société Mutuelle de base de service agricoles El Izdihar Hbira sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire 2019, 2020 et 2021 le jeudi 28 juillet 2022 à 10 heures du matin à la maison de culture de Hbira à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation des rapports moraux et financiers 2019, 2020 et 2021.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes

- Quitus aux membres d'administration pour la gestion des exercices 2019, 2020 et 2021

- Actualisation de la liste des adhérents

- Nomination d'un commissaire aux comptes pour les années 2022, 2023 et 2024

- Election de deux tiers de membres du conseil d'administration

L'acceptation des demandes de candidats aux membres du conseil d'administration est fixée à partir du 4 juillet 2022 au 8 juillet 2022 uniquement sur lettre recommandée au nom du président du conseil d'administration à l'adresse suivante :

Société mutuelle de base de services agricoles El Izdihar Hbira Rue l'environnement Hbira 5113.

Les conditions de participation; le candidat aux membres du conseil d'administration ;

- Doit être adhérent et a des affaires avec la société pour au moins de trois ans successifs et sans interruption ainsi qu'il a au minimum un niveau d'étude 9ème année de base.

- Ne pas être pas un des employés de la société.

- Doit être libre de toutes dettes qui ont été réglées pour paiement

- Doit être doté d'une licence auprès du ministère concerné pour les personnels de l'Etat.

- Paiement d'une garantie équivalent à cent dinars accompagnée d'une demande de participation.

Cette affiche est considérée comme une convocation personnelle pour chaque adhérent.

2022S00689SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre de propriété

Madame Fatima bint Saleh Al-Adwani, née le 20/5/1971, titulaire de la CIN n°03961609, domiciliée à avenue Al-Hadi Nouira Sherban Al-Mahdiya, déclare en son nom propre et au nom de son fils mineur Adam en tant qu'héritier de feu Mokhtar bin Nasser, décédé le 6/9/2021, à propos de la perte du titre de propriété n°03/4262 relatif à l'Immobilier "Reem" objet de titre foncier n°9596 Al Mahdia situé au Charban Al Mahdia.

2022S00700DIVD2

Avis

Monsieur Habib Boudabous annonce qu'il a perdu le titre de propriété de la totalité d'une parcelle (de terre de superficie de 3802.5 m² située à Route de Manzel Chaker Km 12 Sfax Issue par achat daté du 02 mars 1991 enregistré le 12 avril 1991 n°1707 par devant deux notaires Mohamed Abd Mouleh et Hédi el kharat et pour cette raison il veut avoir une autre copie originale les oppositions se présentent chez le notaire Mohamed Ben Mohamed Abid situé à Sfax Rahbet Remed impasse n°12 au cour de 30 jours de cette publication.

2022X00749DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Monsieur Boulaklaka Ahmed Ben Ali Ben Belgacem, titulaire de la carte d'identité nationale n°03580663, demeurant à rue Okba Ibn Nafea cité Ennour Médenine, annonce qu'il a perdu le titre de propriété n°08/2698, titre n°16114 Médenine.

2022X00761DIVD2